SPORTS ET LOISIRS

Nieul-sur-Mer "Terre de jeux" page 6

LE MARCHÉ DE NOËL

Un rendez-vous local incontournable page 20





NIEUL SUR NOTRE PASSION COMMUNE

SOMMAIRE

PAGE 4

HOMMAGE

• à Valérie Devaud

PAGE 5

CULTURE

• un nouveau visag<mark>e à la</mark> culture

PAGE 6

SPORTS ET LOISIRS

• la commune labellisée "Terre de Jeux"

PAGE 7

VIE ASSOCIATIVE

• portrait du nouv<mark>eau responsable de service</mark>

PAGE 8

PRÉVENTION DES RISQUES

• Eole, un test grandeur nature

PAGE 9

VOIRIE

• le point sur les travaux

PAGE 10

QUESTIONS DE FINANCES...

PAGE 11

BÂTIMENT ET PATRIMOINE

• une place pour l'ancien Poilu

PAGE 12-13

ACTION SOCIALE

• un CCAS qui bouge!

PAGE 14-15

ENVIRONNEMENT

PAGE 16-17

ENFANCE JEUNESSE

• un nouveau PEDT pour la commune

PAGE 18

CITOYENNETÉ

• le nouveau Conseil Municipal des Enfants

PAGE 19

VIE PRATIQUE

• collecte des déchets

PAGE 20

VIE ÉCONOMIQUE

 un événement local incontournable

PAGE 21

EN ROUTE VERS

• un lutin farceur à la mairie

PAGE 22

VIVRE ENSEMBLE

PAGE 23

LE MOT DE L'OPPOSITION

PAGE 24)

AGENDA





L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Chères Nieulaises, chers Nieulais,

Alors que l'année 2024 touche à sa fin, je suis heureux de partager avec vous les projets portés par mon équipe, et réalisés par les services communaux ces derniers mois. Certains sont achevés, d'autres sont en cours, et il y a encore tant à faire!

Le contexte actuel est marqué par de graves crises internationales, en Ukraine et au Proche-Orient, et par une situation politique tendue au niveau national. Les contraintes liées en particulier à la dérive des finances de l'État sont fortes et impactent notre propre budget, si bien que nous devons aujourd'hui faire des choix pour garantir le service public et permettre à tous de vivre dans un environnement apaisé.

Dès le début de notre mandat, nous avons œuvré pour sécuriser les finances communales et assainir notre dette. Nous poursuivons dans cette logique de rigueur de gestion en engageant un partenariat avec la Direction des Finances publiques afin de bénéficier d'un accompagnement privilégié.

Face aux risques - climatiques cette fois - la commune travaille étroitement avec l'agglomération. Un test grandeur nature est prévu et nul doute que Nieulsur-Mer, lauréate 2022 du prix national « tous résilients face aux risques », saura se distinguer.

Dans ces pages, vous découvrirez les initiatives qui font de Nieul-sur-Mer une commune reconnue pour son dynamisme à l'échelle de notre département. Car c'est grâce à tous ses événements sportifs, culturels, grâce aussi aux projets environnementaux, aux rendez-vous jeunesse, aux activités associatives, et à tous ceux qui la font vivre au quotidien, que Nieul rayonne aujourd'hui.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Marc MAIGNÉ

Maire de Nieul-sur-Mer Conseiller départemental Conseiller communautaire délégué à la santé



HOMMAGE



Valérie Devaud

Adjointe au maire déléguée à la Culture, Valérie Devaud nous a malheureusement quittés en juin, emportée par la maladie. Animée par de profondes valeurs humanistes, enthousiaste et volontaire, elle avait décidé de s'engager au niveau de la politique locale en 2020 pour intégrer la commission Culture dont elle avait pris la délégation en 2022. « Elle était toujours entière et très impliquée dans les projets », souligne le maire, Marc Maigné. « On gardera en mémoire son audace, son envie d'avancer et de proposer de nouvelles choses, et puis son sourire immense qui éclairait son visage.»

Valérie Devaud a laissé son empreinte dans de nombreuses actions.

- Le projet du Sentier des Arts dont elle est à l'origine et qui compte à ce jour 13 reproductions de tableaux de Gaston Balande installées dans toute la commune, à l'endroit même où le peintre aurait posé son chevalet. Ce sentier comptera bientôt les oeuvres d'autres peintres.
- Charivari, le carnaval qui apporte du soleil au cœur de l'hiver. Au son d'une fanfare, d'une batucada, ou d'un orchestre, le public en costume est invité à suivre la déambulation au cœur de Nieulsur-Mer.
- Elle a participé activement à la Fête du Port du Plomb 2023, en finalisant notamment le partenariat avec le CNAREP sur le Pont, spécialisé dans le spectacle de rue.
- Elle a largement contribué à l'embellissement et au développement de la Fête des Arts.
- Sentier des Arts
- Charivari
- 3 Fête du Port du Plomb
- 4 Fête des Arts

ou ce QR code.



FILM HOMMAGE

Sa fille, Margot Rouffignac, a réalisé un film en hommage à sa mère pour la Fête des Arts de septembre dernier. Rendu possible grâce à la participation de 30 femmes et filles, il a été filmé entre Londres, La Rochelle, Bordeaux et Angoulême en seulement dix jours.

débordant d'une femme, Valérie.

Margot met en lumière certains détails marquant de sa vie avec sa maman et nous transporte

Film disponible en ligne en suivant ce lien : https://www.youtube.com/watch?v=sflfWesnIVU







CULTURE

CHRISTOPHE DAVID: LA CULTURE AU SERVICE DU VIVREENSEMBLE

Christophe David succède à Valérie Devaud. Portrait du nouveau conseiller délégué à la Culture de Nieul-sur-Mer.

QUEL EST VOTRE PARCOURS?

Natif de la région, j'ai tout naturellement posé mes valises à Nieul-sur-Mer, après avoir vécu de nombreuses années à Paris, Montpellier et Barcelone. J'exerce aujourd'hui le métier d'enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap à La Rochelle.

C'EST UNE NOUVELLE MISSION QUI VOUS A ÉTÉ CONFIÉE

Aujourd'hui, le maire et le conseil municipal m'ont confié la délégation de la culture. J'ai accepté cette mission car elle correspond à ma formation initiale, ma sensibilité et à mon engagement pour resserrer les liens entre le monde culturel et le monde politique. Diplômé en histoire-géographie, mes études m'ont en effet permis de m'intéresser très tôt à toutes les formes d'art qui ont conduit au travers des siècles au rayonnement culturel français...

QUELLE VISION DE LA CULTURE DÉFENDEZ-VOUS ?

La culture va bien au-delà de ce qu'on appelle les beaux-arts. C'est un média qui permet le vivre-ensemble, le partage, la solidarité, et la mise en place d'espaces de vie en commun.

Il me semble important de permettre l'accès à la culture pour tous en attirant de nouveaux publics, en favorisant la mixité et l'inclusion, et en suscitant l'envie de découvrir.

EST-CE QUE VOUS ALLEZ MAINTENIR LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS JUSQU'À PRÉSENT ?

La commission Culture s'inscrit dans la continuité de ce qui a été fait jusqu'à présent, dans l'idée aussi qu'une programmation culturelle de qualité contribue au rayonnement de Nieul-sur-Mer. La Fête des Arts, la Fête du Port de Plomb ou le Charivari créés par mes prédécesseurs sont des événements qui correspondent à notre volonté d'ouverture et de dynamisme. Nous souhaitons aussi développer davantage le partenariat avec d'autres communes pour devenir un pôle culturel attractif.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS CULTURELS

La nuit de la lecture (25/01);

«Le Procès de Bobigny » (1/02);

Chœur de l'Oise (10/02);

Charivari (8/03);

« Cyrano de Bergerac » (14/03);

Orchestre d'Harmonie OHVLR (12-13/04);

Les jeudis des découvertes (chaque 3ème jeudi du mois).

(à retrouver p.26 et sur www.nieul-sur-mer.fr)

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Est-ce que vous pourriez programmer davantage de spectacles pour les jeunes ?

La majorité des événements culturels que nous proposons s'adresse à tous les publics et tous les âges. Le service Enfance-Jeunesse et Citoyenneté met aussi en place des animations pour nos plus jeunes et nos adolescents, la mairie apporte son soutien aux associations qui, de leur côté, proposent également des événements pour tous les âges.

SPORTS ET LOISIRS

NOTRE COMMUNE LABELLISÉE « TERRE DE JEUX »

Nieul-sur-Mer est désormais reconnue « commune Terre de Jeux 2024 », un label qui valorise ses bonnes pratiques et l'incite à mettre encore plus de sport dans le quotidien. Certes, le sport est déjà très présent avec de nombreuses associations sportives qui sont reconnues pour leurs résultats mais également leur convivialité. Avec ce label, la commune pourra aller plus loin, en répondant plus facilement à des appels à projet et à subventions pour obtenir des financements. Les événements organisés sur la commune bénéficieront, en outre, d'une visibilité supplémentaire sur tous les supports administrés par l'organisme Terre de Jeux 2024.



Organisé par l'AFM Téléthon de La Rochelle et le Vélo Club Nieulais 17 (VCN17), cet événement national est non seulement l'occasion de récolter des fonds pour la recherche médicale et la lutte contre les maladies génétiques rares, mais aussi de relever un défi sportif tout public pendant 24 heures en présence d'associations nieulaises. Cette année, le parrain est Sébastien Bichon, athlète paralympique cycliste, médaillé de bronze des Jeux paralympiques de Sydney, 5 fois champion de France, 2 fois vice-champion d'Europe, et porteur de défis sportifs en pleine nature. Il donnera une conférence le samedi avant le départ du challenge sportif, auquel il participera également.

Rendez-vous les 7 & 8 décembre dès 14h à l'Espace Michel Crépeau. + d'infos sur nieul-sur-mer.fr





BALLON ROND : LA TRÈS BELLE PERFORMANCE DE L'ÉQUIPE NIEULAISE

C'est à un très beau match que nous ont donné d'assister les joueurs de l'équipe Senior de l'ASM. Lors du 4^{ème} tour de la coupe de France, ils ont affronté à domicile l'équipe de l'US Chauvigny (N3). Près de 500 personnes sont venues les encourager, de quoi donner des ailes aux joueurs qui ont brillamment tenu l'équipe de Chauvigny pendant 72 minutes pour finalement s'incliner 2-0. Une très belle performance qui mérite toutes les félicitations!



OCTOBRE ROSE

Encore un succès pour cette édition d'Octobre Rose à Nieul-sur-Mer qui a rassemblé plus d'une soixantaine de participants venue marcher plus de 5 km le 13 octobre en soutien à la cause des cancers féminins. Les fonds collectés ont été versés à l'association Pink Chili Pepper.



VIE ASSOCIATIVE

UN NOUVEAU RESPONSABLE AU SERVICE CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE



Slimane Zediallal a pris la direction du service culture et vie associative au mois de mars dernier.

OÙ ÉTIEZ-VOUS AVANT?

J'étais responsable du service vie associative – participation citoyenne-CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) dans la commune de La Crèche (79), qui compte une centaine d'associations. J'ai souhaité me rapprocher de mon domicile pour gagner en qualité de vie. Au niveau du poste, le fait de mêler la culture et la vie associative me semblait intéressant.

LES ASSOCIATIONS, VOUS CONNAISSEZ BIEN ÇA?

Oui, d'autant que je suis moi-même bénévole dans trois associations de mon territoire (comité des fêtes, centre de loisirs et AMAP) à différents niveaux (coprésident, membre du CA et bénévole actif) depuis 10 ans.

QUELLES SONT VOS PRIORITÉS POUR LE SERVICE ?

Je souhaite avant tout dynamiser le lien entre les associations et fluidifier leurs relations avec la commune, notamment à travers le dispositif Guid'Asso. L'objectif est aussi d'accompagner toutes ces associations pour qu'elles gagnent en autonomie dans leur quotidien, et en efficacité dans le montage de leurs projets (gouvernance, comptabilité, communication...)

CA BOUGE! DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

- 3 nouvelles associations sont venues agrandir notre tissu associatif qui en compte désormais 44.
- · Roller dancing arts: roller en ligne jahirymosquera@gmail.com
- · Nieul sa mère : théâtre nieulsamere@gmail.com
- · Libre comme l'art : atelier artistique librecommelart.asso@gmail.com







NIEUL-SUR-MER LABELLISÉE GUID'ASSO



" Guid'Asso " est un réseau qui se structure partout en France depuis quelques années.

Il est composé de structures locales (associations, collectivités locales, institutions) labellisées pour leurs missions d'accueil et d'orientation, d'information ou d'accompagnement qu'elles délivrent gratuitement. Nieul-sur-Mer a été labellisée et fait désormais partie de ce réseau. Grâce à cela, les bénévoles des associations peuvent bénéficier de formations gratuites et locales toute l'année sur différentes thématiques (gouvernance, recrutement de bénévoles, communication, etc.).

Nos réponses à vos questions :

Je souhaite donner un peu de mon temps à une association. Comment les approcher ?

À Nieul-sur-Mer, les associations sont dynamiques et très diversifiées. En fonction de vos disponibilités, vous pouvez vous rapprocher d'elles directement via leur site ou lors des événements qu'elles organisent. Sinon, nous avons à la mairie une brochure qui recense toutes les associations actives sur la commune. N'hésitez pas à venir en récupérer une, à la consulter sur notre site, ou à nous contacter au 05 46 37 40 10.

AMÉNAGEMENT ET PRÉVENTION DES RISQUES

ÉOLE 2025



Initialement prévu en octobre dernier, le premier exercice de gestion de crise mobilisant les 28 communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, dans le cadre de la mise en œuvre du plan communal de sauvegarde, aura finalement lieu en 2025 en

raison du passage de la tempête Kirk. Sur la base d'un scénario combinant vents violents, risque de submersion marine et fortes pluies, il aura pour principaux objectifs de tester les dispositifs et organisations de gestion de crise des communes. A Nieul-sur-Mer, les élus et services communaux seront à pied d'œuvre pendant deux jours. De votre côté, vous assisterez certainement au mouvement des véhicules des professionnels mobilisés. Vous recevrez également un SMS pour une alerte virtuelle, visant à vérifier la fiabilité du dispositif. + d'infos: nieul-sur-mer.fr

DICRIM

Le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a été distribué l'année dernière.

Ensemble, apprenons à anticiper les risques afin de mieux les gérer



Il est le document de référence sur lequel les habitants doivent s'appuyer en cas de risque majeur (liste des risques, mesures de prévention, consignes de sécurité, etc.). Vous pouvez le retrouver sur notre site www.nieul-sur-mer.fr

Vous souhaitez faire partie de la réserve civile pour aider des personnes en difficulté en cas d'alerte rouge ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des services de la mairie au 05 46 37 72 82 ou par mail : pcs@nieul-sur-mer.fr

PROGRAMME D'ACTION ET DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS (PAPI)

En matière de protection contre les inondations, Nieul-sur-Mer innove, étant la première commune de Charente-Maritime à disposer d'un programme de réduction de la vulnérabilité du bâti dans le cadre d'un PAPI (à la différence d'autres communes où le protocole de protection collective type dique a été retenu).

Pourtant, à ce jour, seuls 23 des 242 propriétaires concernés ont mené à bout le protocole « protections individuelles vis-à-vis du risque de submersion marine ». Pour rappel, ce dispositif est subventionné par l'Etat et les collectivités à hauteur de 40 000 € maximum. Il est à noter qu'il y a accord de la banque coopérative PROCIVIS pour régler les acomptes et soldes des artisans dans l'attente du versement des subventions. Une négociation est en cours avec les assureurs pour ajuster le montant de l'assurance Habitation de ceux qui ont adhéré au protocole. Le programme prendra fin en juin 2025.





NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

En cas d'alerte rouge, je serai en difficulté pour mettre en place mes batardeaux qui sont très lourds. Comment faire ?

Effectivement, au regard du poids et de l'encombrement des protections, certains d'entre vous nécessiteront de l'aide. Une réserve civile bénévole est en train de se constituer pour aider les personnes les plus en difficulté. De votre côté, n'hésitez pas à vous faire enregistrer auprès des services de la mairie au 05 46 37 72 82 ou par mail : pcs@nieul-sur-mer.fr

VOIRIE

TRAVAUX RÉALISÉS

- Achèvement des bas-côtés de la route de la Mer ;
- Bas-côtés de la route départementale entre l'Aubreçay et l'entrée de Nieul ;
- Reprise des fissures accentuées par les intempéries rue de l'Océan:
- Reprise du quéreux de la rue du Port, côté marais pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales;
- Reprise des trottoirs de la rue des Primevères ;
- Reprise de la rue du Petit Plomb, en collaboration avec la commune de L'Houmeau;
- Reprise de la partie basse de la route des Enfourneaux en collaboration avec la commune de Saint-Xandre.



Le Payaud est désormais Zone 30 km/h, un projet mené avec les communes de Puilboreau, Lagord et Saint-Xandre. Par ailleurs, des feux dits « de récompense » ont été installés avenue du Grand Large, en lien avec le Conseil départemental, pour encourager les gens à ralentir sur cette route.

Pour limiter la vitesse d'entrée du bourg par l'Aubreçay, un comptage des véhicules a été posé par le Conseil départemental pour envisager la meilleure solution.



La commune a réalisé des aménagements pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), rue des Renfermis, rue des Coquiers, à proximité de l'aubette Nieul-Le Gô (rue du Val Hureau), et au niveau des trottoirs devant U Loisirs.

PROTÉGER

La commune a installé rue du Port une bordure de trottoir pour éviter l'écoulement des eaux pluviales vers les bassins ostréicoles. Des casiers (puisards) ont été mis en place rue de l'Océan et rue des Primevères pour limiter la stagnation des eaux pluviales. La mairie s'apprête à modifier le sens de l'écoulement des eaux pluviales place de l'Église pour éviter que l'eau entre chez les particuliers.

Nos réponses à vos questions

Pourquoi la vitesse de 30 km/h n'est pas la norme dans la commune ?

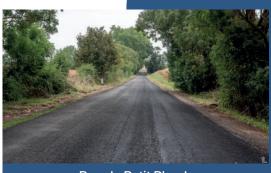
Aujourd'hui, si la majorité de la commune est déjà en zone 30, nous avons pour projet de généraliser cette obligation à l'ensemble de Nieul-sur-Mer. Les routes qui ne sont pas encore concernées par cette limitation de vitesse sont essentiellement départementales. Sur ces portions, la réflexion est entamée avec le Conseil départemental et la gendarmerie.







Rue du Pont



Rue du Petit Plomb



Rue du Port

FINANCES

DIVERSIFIER LES SOURCES DE FINANCEMENTS

Dans un contexte économique difficile et en constante évolution, la diversification des sources de financements est un enjeu majeur pour garantir la pérennité des projets et des services publics. Dans cette dynamique, Nieul-sur-Mer a décidé d'amplifier ses efforts en matière de recherche de financements. Pour cela, les services administratifs sont à l'affût de chaque opportunité auprès de nos partenaires territoriaux (État, région, département, Communauté d'Agglomération de la Rochelle, etc.), européens, du secteur privé (entreprises locales, fédérations sportives, fondations privées, etc.), ou directs (dons privés, legs, etc.) Ce processus de diversification permet non seulement de sécuriser notre budget, mais aussi de créer des synergies avec les différents acteurs, particulièrement proches de notre territoire.





Dépôt sauvage sur un terrain communal

DÉGRADATIONS : QUEL IMPACT SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE ?

Qu'il s'agisse de lampadaires, de réseau routier ou de déchets sauvages, les actes de dégradations volontaires entraînent des coûts significatifs pour une collectivité. A Nieul-sur-Mer, il en coûte environ 20 000 € par an et près de 15 000 € pour les déchets sauvages. Cela correspond au coût d'un poste sur une année. Ces dépenses impactent directement les ressources de la commune, privant d'autres services de fonds qui sont dépensés pour réparer ou remplacer le mobilier urbain. Alors que ces actes sont en nette augmentation, tous les habitants sont invités à se mobiliser et à signaler tout acte suspect ou tout élément de dégradation.

UN PARTENARIAT ENGAGÉ AVEC LA DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES

Le 30 septembre dernier, une convention de partenariat a été signée avec la Direction départementale des Finances publiques (DDFiP) de la Charente-Maritime pour une durée de 5 ans (voir photo ci-dessous). Objectif: accroître l'efficacité des circuits financiers et la qualité du service rendu aux usagers. « Si Nieul-sur-Mer est reconnue parmi les bons élèves en matière de qualité comptable, l'équipe municipale a souhaité engager un travail approfondi pour améliorer encore la précision de la comptabilité de la commune », a souligné Marc Maigné lors de la signature. Grâce à ce partenariat, la mairie va bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour accroître l'efficacité des circuits financiers et la qualité du service rendu aux usagers.



De g. à d. : Mme Rambaut, conseillère aux décideurs locaux, M. Laussucq, directeur de la DDFIP, M. Maigné, maire de Nieul-sur-Mer

Nos réponses à vos Questions

Nous avons eu la surprise de voir la taxe foncière augmenter à nouveau cette année. Pourquoi?

Si les taux paraissent élevés, les bases d'imposition sont basses en comparaison avec les communes de la même strate.

Aujourd'hui, et nous le regrettons, la taxe foncière sur les résidences principales est le seul impôt sur lequel la commune conserve un pouvoir de taux. Son produit ne représente pourtant que 50 % de nos recettes.

Au regard de cela, nous avons dû ajuster notre taux pour pouvoir continuer d'assurer nos missions de service public pour lesquelles Nieulsur-Mer dépense significativement moins que les communes de même strate.

BÂTIMENT

UN NOUVEL EMPLACEMENT POUR L'ANCIEN POILU DE LAUZIÈRES!

Immédiatement après l'installation du nouveau Poilu à Lauzières, il y a tout juste un an, s'était posée la question du devenir de la statue originale du Poilu. Celle-ci avait aussi été restaurée par le sculpteur Sylvain Raud avant d'en faire la réplique que nous connaissons aujourd'hui. Le souhait des habitants avait été de le conserver. Encore fallait-il trouver un endroit protégé, suffisamment grand, et où cela aurait du sens. Après réflexion, le groupe de travail " cimetière " et l'ensemble des élus se sont prononcés: le Poilu sera accueilli dans le cimetière et devrait être installé dans les prochains mois.



LA TOILE DE LA CHAPELLE DE LAUZIÈRES RESTAURÉE

La restauration de L'adoration des bergers, une huile sur toile du XVIIIème siècle, et copie d'une œuvre de Carle Van Loo, est désormais achevée après plusieurs mois de travail dans un atelier vendéen.

Ce tableau classé va bientôt pouvoir retrouver son emplacement d'origine dans le chœur de la chapelle de Lauzières. Les services techniques attendent toutefois que les plâtres abîmés par les fuites d'eau soient repris et que les conditions de conservation de cette toile soient optimales avant de l'installer courant 2025.

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Des forages ont été effectués cette année pour mettre en place la géothermie. Où cela en est-il ?

Les forages avaient pour objectif de connaître la capacité des nappes phréatiques sur ce secteur. En effet, la mise en place de la géothermie pour chauffer l'ensemble du site Dolto et l'EMC, nécessite un certain volume d'eau et un débit conséquent. Les études sont à présent en cours pour savoir si le débit est suffisant avant de lancer cet ambitieux projet.



ACTION SOCIALE

CCA5

FORUM DE L'HABITAT : UNE PREMIÈRE À NIEUL-SUR-MER

Pour la première fois à Nieul-sur-Mer, le CCAS a organisé un forum dédié aux questions de l'habitat et de son amélioration. Cet événement, étalé sur une journée et ouvert à tous, a permis à une centaine de visiteurs de tous horizons de collecter des informations concernant l'amélioration de leur logement (rénovation énergétique, isolation thermique et phonique, installation de panneaux photovoltaïques, subventions possibles pour les travaux, ou encore sur les questions relatives à l'accessibilité, etc.) Sur place, les organismes ont notamment proposé des rendezvous individuels pour engager une étude avant un montage de dossier en vue d'obtenir des subventions. Les visiteurs sont repartis ravis, certains ayant déjà obtenu un rendezvous avec l'organisme solidaire Soliha, partenaire de la CDA (+ d'infos : 05 46 07 49 93).





LE MOT DE...

Fabienne Jarriault, première adjointe au maire, déléguée à l'action sociale.

"Ce forum autour de la question de l'habitat avait un double intérêt. Il a apporté des réponses à la question du maintien à domicile des personnes âgées (portée au niveau national), et à la question de la facture énergétique des logements. Cet événement a permis de mettre tous les acteurs dans un même lieu pour répondre aux sollicitations de nombreux Nieulais à travers des interventions de qualité."



ATELIERS PRÉVENTION DES CHUTES:

Un an après leur démarrage, les ateliers « prévention des chutes » sont plébiscités. Les 14 premières séances, animées par l'association Siel Bleu à raison d'1h/semaine, puis par un éducateur sportif APA (Activité Physique Adaptée) nieulais, ont séduit la dizaine de participants, âgés de 65 ans et plus. Ces derniers ont effectué différents mouvements (apprendre à se relever d'une chute ou d'un fauteuil, faciliter ses déplacements, travailler son équilibre, retrouver de l'assurance, etc.) « Depuis que je participe à ces ateliers, je n'ai plus peur de me lever de mon fauteuil. On apprécie beaucoup de travailler avec Charlie Vieira qui est bienveillant et qui adapte les exercices aux besoins de chacun », raconte l'une des participantes. Forts de leurs succès, ces ateliers se poursuivent cette année. A partir de janvier, un second créneau ouvrira le mercredi matin. Les inscriptions se font auprès du CCAS (50 €/trimestre). + d'infos: 05 46 37 72 86

SOLIDARITÉ



« BIEN VIEILLIR, EN BONNE SANTÉ » : UNE ÉTUDE MENÉE PAR LE GÉRONTOPÔLE

Nieul-sur-Mer a été choisie pour mener une étude conduite par le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine auprès de jeunes retraités de plus de 65 ans, souvent sujets à des changements de comportement à la suite de leur passage à la retraite. Entre les mois d'octobre et janvier, une première phase d'enquête va permettre d'identifier les habitudes physiques et alimentaires des participants. Puis, 12 séances de 2h suivront, réalisées par un professionnel de l'APA et une diététicienne nieulaise, un temps d'éducation à de nouvelles pratiques. Cette étude s'inscrit dans une réflexion globale qui porte sur la question « comment bien vieillir en bonne santé ».

LES RENDEZ-VOUS DU CCAS

Au regard de leur succès cette année, le CCAS renouvelle ses propositions d'ateliers animés par des professionnels :

Ateliers numériques depuis le 21 octobre

Atelier « vivre en autonomie chez soi » à partir du 13 janvier

Atelier « stimuler sa mémoire » à partir du 10 mars

Goû'Thé dansant le 9 mars 2025

Prévention routière dès le 31 mars

À venir:

Atelier : « Comment se sentir en sécurité chez soi », café, théâtre et forum dédiés aux aidants...
Vous retrouverez le programme complet de l'année 2025 dans votre boîte aux lettres.

+ d'infos et inscriptions : 05 46 37 72 86

CHOCOLATS DE NOËL

Vous êtes nieulaise ou nieulais, et, vous avez 75 ans ou plus?

N'hésitez pas à passer au chalet de la mairie lors du marché de Noël les 30 novembre et 1^{er} décembre prochains, au Centre commercial du Moulin des Chênes Verts : le CCAS vous offrira une boîte de chocolats!



NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Je ne comprends pas bien qui est concerné par le CCAS ? Est-ce qu'il faut forcément être senior ?

Non, absolument pas ! Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service qui s'adresse à toute personne nécessitant un accompagnement social, qu'il s'agisse d'une aide à l'instruction de dossiers (demande de logement, APA, handicap, inscription EHPAD...) ou d'un besoin d'accompagnement numérique ; qu'il s'agisse d'un besoin d'aide financière ou d'aide alimentaire. Mais il est vrai que le CCAS est très vigilant envers les seniors puisqu'il dispose d'un service à domicile et organise des veilles lors d'événements particuliers tels que les périodes de canicule.

ENVIRONNEMENT



BOIS GOURMAND : UN PAS DE PLUS VERS LA DÉCARBONATION DU TERRITOIRE !

Situé dans l'espace Germaine Barbier de Lauzières, le projet du Bois Gourmand est soutenu par la Coopérative Carbone La Rochelle qui œuvre à la décarbonation du territoire à travers des actions locales. Ce Bois Gourmand permet de renforcer la biodiversité locale en créant un espace consacré aux plantes comestibles. La deuxième phase de plantation, réalisée le 18 mai, a mobilisé des bénévoles du milieu associatif et de la commission Environnement. Ce jour-là, 559 plants ont été mis en terre, dont des arbustes fruitiers (noisetiers, grenadiers, sureaux, oliviers, amélanchiers), des petits fruits buissonnants ou rampants (groseilliers, framboisiers, fraisiers, mûres géantes) et des plantes aromatiques (thym, romarin, menthe, origan). Ce lieu est déjà très apprécié des habitants, certains ayant même dégusté les premières fraises!

UN JARDIN DE GRAMINÉES À L'ENTRÉE DE LAUZIÈRES

Après la tempête Xynthia (2010), une convention avait été passée entre la commune et l'Etat qui avait racheté un terrain aux propriétaires sinistrés à l'entrée de Lauzières. La commune avait alors obtenu l'autorisation de l'aménager, sans le rendre imperméable. Après le sentier en calcaire réalisé à l'automne 2023, l'équipe municipale a souhaité installer un jardin de graminées graphique, aérien et coloré, qui puisse constituer un espace de détente accessible à tous les habitants. La plantation a eu lieu le 5 octobre le concours d'élus, de bénévoles et d'agents communaux. Les résultats seront visibles dès le printemps prochain.



Une équipe de bénévoles, élus et agents communaux, a œuvré dans le jardin de graminées.

AMÉLIORER L'ISOLATION DE SON LOGEMENT : SAISIR LES OPPORTUNITÉS.

Alors que le coût de l'énergie alourdit toujours plus le budget des ménages, la rénovation de son logement est une solution qui permet, à court terme, de réduire sa facture énergétique.

En février, la mairie avait organisé une balade thermographique pour sensibiliser les habitants à l'efficacité énergétique.

Grâce à une caméra thermique, les participants avaient alors pu observer les pertes de chaleur dans leurs logements, permettant d'identifier les travaux nécessaires pour améliorer l'isolation ou installer des menuiseries plus performantes. En septembre, le CCAS a lui aussi organisé un événement autour de cette question (lire p.12).

Aujourd'hui, la Plateforme Rochelaise de Rénovation Energétique (PRRE) propose des conseils gratuits et objectifs pour économiser l'énergie et réduire les coûts. + d'informations au 05 46 30 37 73.



ENVIRONNEMENT



DE LA QUALITÉ DE L'EAU À NIEUL-SUR-MER

En mars dernier, notre commune avait accueilli dans le parc municipal la seconde édition du Festival de l'Eau organisé par le collectif Escale Océan. Un succès qui fut l'occasion de rappeler l'importance de sa préservation, aussi bien en termes de quantité que de qualité.

La CDA en charge de la compétence de l'eau, travaille avec le laboratoire Qualyse, agréée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui multiplie les contrôles des eaux de l'agglomération. Si des molécules utilisées dans certains herbicides ont été retrouvées, leur concentration est très inférieure aux seuils de qualité et de toxicité fixés par l'ARS.

Chaque année, la protection des captages est renforcée et le nombre de contrôles augmenté. On peut donc se dire que nos eaux ont encore de douces perspectives devant elles.

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Pourquoi y a-t-il eu autant de problèmes d'entretien dans la commune cette année ?

Comme toutes les communes de l'agglomération, Nieul-sur-Mer n'a pas été épargnée par une longue période de pluie au printemps, entraînant une croissance très rapide de la végétation.

En raison de ces conditions inhabituelles, l'entretien des espaces verts a pris du retard. Pour répondre à cette situation, des moyens techniques et humains supplémentaires ont été déployés : la commune a fait appel à la brigade verte du département, et des agents municipaux ont effectué des heures supplémentaires. Enfin, de nouveaux équipements ont été acquis pour mieux gérer la coupe des herbes et des broussailles. Il est toutefois important de distinguer cette situation de celle des zones dites de "fauche tardive" intentionnellement laissées pour favoriser la biodiversité et qui sont clairement signalées par des panneaux explicatifs.



ENFANCE

UN PROJET ÉDUCATIF À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE



Après plusieurs mois de travail, le nouveau Projet Educatif De Territoire (PEDT) a été finalisé. Entretien avec Philippe Gaffet, adjoint au maire, délégué à l'Enfance, Jeunesse et la Citoyenneté

Ce PEDT, en quoi consiste t-il?

Ce Projet Educatif De Territoire est le fruit d'un travail collectif mené sur plusieurs mois avec les enseignants, les parents, les associations locales et tous ceux qui œuvrent au quotidien auprès de nos enfants. Il constitue un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions afin de respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant et sa famille.

Comment a-t-il été élaboré ?

Il y a eu une véritable dynamique autour de ce projet et l'état d'esprit a été très constructif avec les équipes éducatives et les familles. Près de 40 participants ont été présents à chaque réunion à l'issue desquelles nous avons recueilli puis synthétisé les avis de tous. Ce fut un travail important au niveau des services de la mairie mais qui a donné lieu à ce bel outil qu'est le PEDT.

Et après?

Ce PEDT s'appliquera jusqu'en 2027 mais on ne s'arrête pas là et nous anticipons déjà l'écriture du prochain projet. La construction des nouveaux logements va replacer la question de la capacité d'accueil petite enfance au cœur des préoccupations. La commission Enfance-Jeunesse réfléchit activement aux solutions qui pourraient être envisagées.

LE SÉJOUR D'HIVER 2025 EST PROGRAMMÉ!

Dans le cadre du nouveau Projet Éducatif du Territoire (PEDT), le service Enfance-Jeunesse et Citoyenneté renouvelle le projet du séjour d'hiver destiné aux jeunes de Nieul-sur-Mer. Axé sur la découverte du milieu montagnard et la pratique des sports de neige, il se déroulera du 23 février au 1er mars 2025 à la station du Lioran, dans le Cantal. 50 jeunes (de 6 à 17 ans) participeront à cette aventure et profiteront d'un programme incluant ski, randonnées en raquettes, patinage et autres animations. Inscriptions à la mairie le 11 décembre à partir de 13h30.

+ d'infos: 05 46 37 40 10 ou secretariatejc@nieul-sur-mer.fr.



JEUNESSE

LES CHANTIERS JEUNES : UNE SEMAINE D'ENGAGEMENT CITOYEN ET DE DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE

Trois fois par an, aux vacances de Pâques, d'été ou de la Toussaint, il est proposé aux jeunes de 14-17 ans de participer à des chantiers jeunes. Organisés et encadrés par les animateurs de l'Espace Jeunes, ces semaines permettent à 8 adolescents de découvrir différents métiers tout en participant activement à la vie de la commune. Cet été, ils ont ainsi eu l'occasion d'explorer trois métiers essentiels au bon fonctionnement des services municipaux: agent de restauration scolaire, agent d'entretien des locaux, et animateur à l'accueil de loisirs. De quoi susciter des vocations chez certains, tout en les sensibilisant à l'importance du travail en équipe, du service public et de la responsabilité citoyenne.



NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Comment s'est passée la rentrée ? Il semble y avoir eu du mouvement...

Oui, la rentrée de septembre a été animée ! L'école Gabriel Chobelet a accueilli son nouveau directeur, Anthony Gonzalez, bien connu des parents et des services puisqu'il avait été à la direction de l'école Alain Devaud il y a 6 ans. L'école Françoise Dolto, quant à elle, a ouvert une nouvelle classe, entraînant l'accueil d'une nouvelle institutrice et le recrutement d'une Atsem supplémentaire. Enfin, du côté de l'école Alain Devaud, une classe a été fermée, et l'établissement compte désormais 5 classes.



NIEUL-SUR-MER ACCUEILLE LES ASSISES DU PAT



Cette année, la commune accueillera les Assises du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) le 13 décembre prochain. Ce rendez-vous, mené conjointement avec la CDA La Rochelle, la Communauté de Communes de l'Île de Ré et les Communautés de Communes d'Aunis Sud et Aunis Atlantique, vise à promouvoir le développement d'une agriculture durable et à rapprocher consommateurs et producteurs locaux.

Déjà très impliquée dans une démarche d'alimentation durable, notre commune a récemment obtenu **la deuxième fourchette du label "Territoire Bio Engagé"**, un label qui récompense les efforts pour promouvoir une alimentation saine, respectueuse de l'environnement et des producteurs locaux. En effet, plus de 35 % des produits entrant dans la composition des repas servis dans les écoles et à l'accueil de loisirs, proviennent de l'agriculture biologique et locale.

CITOYENNETÉ

ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

L'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) a eu lieu le 15 novembre, une nouvelle équipe succédant à celle de Lison André-Bardon en place depuis 2022. (ndlr : à la date de la mise sous presse de ce magazine, les noms des nouveaux conseillers n'étaient pas encore connus).

Composé de 20 conseillers, le CME permet aux jeunes Nieulais de s'engager activement dans la vie de la commune et de faire entendre leur voix sur des sujets qui les préoccupent.

Parmi les actions réalisées durant leur mandat, on retiendra l'organisation de Solidari'Sports autour du handicap et de la solidarité, la Nieul Clean Action, ou encore l'installation de nouvelles boîtes à livres au Payaud et à Lauzières.



UNE CAMPAGNE OFFICIELLE, ET UN VOTE

La campagne a débuté le 3 novembre. Les candidats ont dû se présenter en listes de 4 membres, comprenant obligatoirement 2 filles et 2 garçons issus de CM1 et/ou de CM2. Ils ont ensuite proposé un nom de liste ainsi qu'une profession de foi dans laquelle ils présentaient leurs projets pour la commune.



INSTALLATION DU NOUVEAU CME

Une réunion d'installation du CME se tiendra en séance publique le 23 novembre pour déterminer les membres des 4 commissions, et procéder à l'élection du nouveau maire des enfants et de ses 4 adjoints pour les deux années à venir. Pour connaître le résultat de l'élection et la composition des commissions, rendez-vous sur nieul-sur-mer.fr.



Solidari'Sports : un projet à l'initiative du CME.

TIG COLLECTIF ÉCO-CITOYEN : NIEUL-SUR-MER FAIT FIGURE DE PIONNIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT

Nieul-sur-Mer s'est encore une fois illustrée, cette fois en matière de prévention de la délinquance à travers la mise en place de Travaux d'Intérêt Général (TIG) à vocation environnementale.

Au printemps, une action novatrice a rassemblé plusieurs acteurs sous la coordination du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de La Rochelle, avec la participation des communes de Marsilly et Dompierre-sur-Mer. Des personnes effectuant des TIG collectifs éco-citoyens ont œuvré au nettoyage des bords de côtes de Nieul-sur-Mer, contribuant à la préservation du littoral tout en facilitant leur réinsertion.

Nieul-sur-Mer a ensuite été invitée à partager son expérience lors d'une journée de présentation au tribunal judiciaire de Saintes.



Chaque TIG-iste s'est vu féliciter par le maire, le procureur de la République et la juge d'application des peines à l'issue de cette semaine de Travail d'Intérêt Général.

VIE PRATIQUE

COLLECTE DES DÉCHETS : LA GRANDE ENQUÊTE DE LA CDA!

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle, en charge de la compétence collecte et valorisation des déchets, déploie un éventail de solutions pour diminuer de 60 kg/an la quantité de déchets produite par habitant, d'ici 2026.

Une grande enquête est actuellement menée chez tous les habitants de l'agglomération, commune par commune.

Objectif:recenseretmettreenconformitéleséquipementsdetouslesusagers(bacs de collecte, composteurs, pass déchèteries...) afin de s'adapter à la collecte tous les 15 jours et préparer le passage à la tarification incitative en 2026. A Nieul-sur-Mer, l'enquête se déroulera au premier semestre 2025.

Nous vous informerons le moment venu des modalités de cette enquête.



À PROPOS D'ENTRETIEN DE TROTTOIRS



Le service de la propreté urbaine de la commune nettoie régulièrement la voie publique. En dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs (balayage, désherbage et démoussage) dans la limite de 3 mètres au droit de leur façade et ce, en toute saison (arrêté municipal n° 17/11).

Si vous n'êtes pas en mesure physique d'assurer cet entretien, veuillez vous rapprocher de nos services : 05 46 37 40 10.

RAPPEL: DÉCLARATION DE FIN DE TRAVAUX

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire...) pour réaliser des travaux et ils sont terminés ? Vous devez effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT).

Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux, et elle vous permettra d'obtenir l'attestation de non-contestation de conformité qui peut être demandée par le notaire lors de la vente d'un bien. La déclaration est à effectuer en ligne sur la plateforme de l'agglo ou en déposant le Cerfa 13 408 *11 au service urbanisme de la mairie. + d'infos: 05 46 37 88 57



VIE ÉCONOMIQUE

DU CÔTÉ DU MARCHÉ DOMINICAL...

Chaque dimanche matin, les forains du marché de Nieul-sur-Mer vous accueillent place de la Liberté François-Mitterrand. De nouveaux commerçants les ont rejoints depuis peu: produits basques et ibériques une fois par mois avec Natural Bud, de la cuisine portugaise à emporter avec Frango Rito, et toujours Cuisine de Rue qui propose des plats à emporter. A noter: un nouveau boucher s'est installé. De quoi aiguiser nos papilles...

...ET DES COMMERCANTS



Après quelques semaines de travaux, **le Bistrot de la Place** a rouvert ses portes début octobre. Justine Lescalmel et Charles Pajot, les nouveaux propriétaires vous y accueillent du mardi au dimanche de 9h à 15h (et en été les mercredis, jeudis et vendredis soir). 2, rue de Lauzières / 05 46 37 47 35

Jusqu'à présent itinérant et présent sur les marchés de différentes communes de l'agglomération, **Tak** à **Vélo** a ouvert un atelier à Nieul-sur-Mer en avril dernier. Besoin d'une réparation ou d'un entretien sur votre vélo ? N'hésitez pas à le contacter.

1, rue Florence Arthaud (CC du Moulin des Chênes Verts) 07 63 42 42 06 / www.takavelo.com



MARCHÉ DE NOËL : IL Y AURA MÊME LE PÈRE NOËL !

Rendez-vous désormais incontournable à Nieul-sur-Mer, le marché de Noël connaîtra sa 3° édition cette année. Rendez-vous à la fois festif et économique, il aura lieu dans la zone commerciale du Moulin des Chênes Verts, une manière de contribuer au dynamisme de cette partie de la commune. 12 chalets et 16 tivolis seront installés et occupés par des artisans locaux, et de nombreuses animations attendent petits et grands : une retraite aux flambeaux, un manège éco-responsable, une boîte à selfie, un stand de maquillage, le camion de pompiers Delahaye, etc.

L'association du Comité des Fêtes tiendra également un stand avec des jeux de société à la disposition de tous. Dans la salle du Moulin, les visiteurs pourront voir une exposition installée par l'association Arts et Lumières, ou entendre un conte de Noël choisi par Marie-Noëlle Cavero, médiathécaire de Nieul-sur-Mer. Le Père Noël en personne fera même une apparition! Rendez-vous les samedi 30 novembre (10h-20h) et dimanche 1er décembre (10h-17h).

+ d'infos: 05 46 37 40 10



NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Est-ce que la mairie a le projet de dynamiser le commerce local?

Nous le souhaitons évidemment et travaillons de concert avec la CDA en charge de cette compétence. Le commerce local est en effet créateur d'emplois, apporte un service de proximité et s'inscrit pleinement dans notre démarche de réduction d'empreinte carbone et de promotion des circuits courts. Les pôles commerciaux sont générateurs de liens et essentiels à la vie quotidienne. A notre niveau, nous accompagnons les projets de créations ou d'arrivées de nouvelles enseignes, notamment à travers cette page.

+ d'infos : 05 46 37 72 82 ou mairie@nieul-sur-mer.fr





UN LUTIN FARCEUR À LA MAIRIE ?

Cette année, la commune va certainement compter un habitant supplémentaire pendant la période des fêtes. Le maire a en effet déposé une demande au Père Noël pour qu'un lutin puisse se reposer à la mairie après des mois de travail dans l'atelier du Père Noël. Nous espérons son arrivée dans la nuit du 30 novembre (pour l'attirer, il faut lui préparer un lit douillet, un peu de lait et quelques bonbons). Il vous fera découvrir l'ensemble des services municipaux jusqu'au 24 décembre. Suivez-le sur nos réseaux Facebook (Mairie de Nieul-sur-Mer) et Instagram (@nieulsurmer).

Boîtes De Moël SolidAires



POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

SOLIDARITÉ À NOËL

Nous renouvelons l'opération « Boîtes solidaires » cette année. Chacun peut faire un petit geste, en confectionnant une boîte cadeau composée, à sa guise, de jouets, douceurs, accessoires, cartes, petits mots, etc. pour enchanter le Noël des plus isolés. Précisez sur l'emballage la destination (adulte f/h ou enfant f/g/âge) et venez ensuite la déposer au pied du sapin de la mairie jusqu'au mercredi 18 décembre, et sur le marché de Noël les 30 novembre & 1er décembre au chalet du CCAS. Elles seront redistribuées aux bénéficiaires de la banque alimentaire. Merci pour eux !

EN ROUTE VERS NOEL

NOËL AU[X] BALCON[S]!

Et si, ensemble, nous contribuions à l'embellissement de notre commune? À l'approche des fêtes de fin d'année, chaque foyer est invité à décorer sa façade en parant ses fenêtres de paquets cadeaux factices. L'astuce? Emballer des boîtes de chaussures ou des cartons vides, avant de les fixer avec un fil solide aux fenêtres.

« L'EXTRAORDINAIRE HISTOIRE DU PÈRE NOËL »

Avis aux petits et grands! Les Sages de Nieulsur-Mer ont réalisé le montage d'une exposition intitulée « L'extraordinaire histoire du Père Noël ». Grâce à elle, vous découvrirez son histoire et ses aspects les plus insolites. Elle sera visible du 2 au 27 décembre dans le hall de la mairie, aux horaires habituels d'ouverture (8h30-12h/13h30-17h).



VIVRE ENSEMBLE

LIBÉREZ LES TROTTOIRS!

À Nieul-sur-Mer, vous êtes nombreux à vous plaindre de l'occupation intempestive des trottoirs par les automobilistes.

Le fait de garer un véhicule motorisé sur un trottoir constitue dans le premier cas une contravention de deuxième classe (amende de 35€, voire 75€) et dans le second cas de quatrième classe (amende de 135€, voire 375€), pouvant s'accompagner dans les deux cas d'une mise en fourrière.



poubelles restées sur les trottoirs lors d'une campagne de sensibilisation à La Chapelle-sur-Erdre (44).



PETIT RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES DE **NOS AMIS À QUATRE PATTES**

L'arrêté municipal du 1er juillet 2021 stipule que « les chiens devront être tenus en laisse dans le parc municipal afin de ne pas compromettre la liberté et la sécurité des personnes circulant dans le parc » (article 1) ; « Les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leur chien » (article 2).

Au niveau des marais Gâtineau et de L'Ouaille, l'arrêté du 28 mai 2019 indique que « compte tenu du milieu naturel et très sensible ainsi que de la présence de nombreuses espèces d'oiseaux, notamment en période de nidification, la divagation des chiens est interdite marais Gâtineau et marais de L'Ouaille. Les chiens devront être tenus en laisse » (article 1).

NOS RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Puis-je élaguer moi-même un arbre du domaine public?

L'élagage des arbres situés sur le domaine public par des particuliers est absolument interdit et peut entrainer un dépôt de plainte. Au-delà de constituer une privatisation de l'espace public, ces actions posent un problème d'ordre sécuritaire (l'élagage des services municipaux. Ceux-ci sont à même d'évaluer la situation et de planifier une intervention adéquate, respectant à la fois, la législation, la sécurité publique et la santé des arbres.



COMMUNICATION

LE MAGAZINE DE NIEUL-SUR-MER : DE NOUS À VOUS

Les publications que vous recevez dans vos boîtes aux lettres sont le résultat d'un travail mené par les élus, avec le concours de tous les services de la mairie.

L'objectif est de vous faire part des réalisations concrètes des services communaux, des projets en cours et à venir, et des événements sur la commune.

Ces publications sont toutes réalisées sur du papier recyclé par un imprimeur local. Pour certaines distributions, nous sollicitons les services d'une entreprise d'insertion spécialisée dans le boîtage. Il se peut que des boîtes aux lettres soient parfois oubliées.

Si c'était le cas, il ne faudrait pas hésiter à nous le signaler et à venir récupérer un exemplaire en mairie.

Pour poser votre question dans la rubrique « nos réponses à vos questions », ou pour tout autre remarque, vous pouvez envoyer un mail à **mairie@nieul-sur-mer.fr** en l'intitulant **#magazine.**



LE MOT DE L'OPPOSITION

NIEUL ENSEMBLE : ALLER DE L'AVANT

A l'approche des fêtes de fin d'année où l'esprit festif est souvent au rendez-vous, nous voici prêts à prendre nos rêves pour des réalités.

Nous préconisons toujours une participation citoyenne à Nieul-sur-Mer en partenariat et sous la bienveillance de la gendarmerie. Nous sommes toujours convaincus qu'une vie des quartiers nieulais ne peut s'organiser qu'avec la participation de ses habitant(e)s.

Un budget citoyen sera bienvenu pour concrétiser un projet proposé et réalisé par les nieulais et les nieulaises (pourquoi ne pas créer un ou plusieurs lots pour récompenser les maisons et les jardins les mieux fleuris par un concours? Ou organiser un pique-nique familial géant dans le parc municipal? Ou mettre en valeur un endroit historique? Ou un projet pour Le Payaud? Ou une balade le long des champs nieulais ou dans le marais pour découvrir ces paysages typiques? Ou...).

Pour réaliser des projets, il faut bien sûr des moyens financiers et humains. Pour le côté humain, nous n'avons pas de souci sachant que les citoyens de notre commune sont emplis de bonne volonté et grâce à eux, sous forme d'associations ou d'activités individuelles,

il fait bon vivre à Nieul sur mer.

Pour le côté financier, il existe des pistes pour de nouvelles recettes communales. Par exemple, optimiser la location des salles municipales en gérant plus précisément l'utilisation de celles-ci. Créer un local dédié au co-working pourrait faire venir des travailleurs indépendants dans notre commune et développer ainsi une activité lucrative mais aussi riche professionnellement.

Et pourquoi pas, la création d'une « bourse des compétences » où chacun pourrait proposer une activité et la piloter : commandes groupées, covoiturage, nounous occasionnelles, conseils pour réparer son électroménager, pour entretenir sa voiture, pour surfer sur le net en bonne sécurité, organiser une promenade ou un rallye pédestre, et les bonnes idées ne manquent pas!

Nous sommes à votre écoute Philippe Durieux : 0619 32 17 70 Jacqueline Chevallier : 05 46 37 21 39 Christian Tavares : 05 46 37 37 08 Courriel : nieul_ensemble@outlook.fr

AGENDA

Retrouvez + d'infos et l'agenda complet sur nieul-sur-mer.fr

16 ET 17 NOVEMBRE

Vide ta chambre

8H-17H Espace Michel Crépeau

+ d'infos : aipe.nieul@gmailcom - 06 64 95 10 76

JEUDI 21 NOVEMBRE

Les jeudis des découvertes " jeux de société "

18H Médiathèque Roger Sarraud

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

✓ Beaujolais nouveau

19H-23H30 Parking Lauzières

+ d'infos : Comité des Fêtes 06 61 84 58 32

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Concert U2 Project

20H30-23H30 Espace Michel Crépeau

+ d'infos: Association En avant la Vie 06 17 02 90 33

30 NOVEMBRE ET 1^{ER} DÉCEMBRE

Marché de Noël en partenariat avec le Comité des Fêtes

10H-20H ET 10H-17H

Zone commerciale du Moulin des Chênes Verts

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

DU 2 AU 27 DÉCEMBRE

✓ Exposition sur le Père Noël

8H30-12H ET 13H30-17H

Hall mairie

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

7 ET 8 DÉCEMBRE

Téléthon

14H Espace Michel Crépeau

+ d'infos: Vélo Club Nieulais 06 71 90 82 00

14 ET 15 DÉCEMBRE

✓ Loto des vieux Gréements. Frépat et Boucholeur

20H30 ET 14H Espace Michel Crépeau

+ d'infos : Les Vieux Gréements du Port de Plomb 06 83 40 53 90

JEUDI 19 DÉCEMBRE

Les jeudis des découvertes " cartes de Noël "

18H Médiathèque Roger Sarraud

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

JEUDI 16 JANVIER

Les ieudis des découvertes "découverte des pôles "

18H Médiathèque Roger Sarraud + d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

18 ET 19 JANVIER

✓ Loto

15H ET 18H Espace Michel Crépeau

+ d'infos : AIPE 06 64 95 10 76

21 JANVIER

La nuit de la lecture

20H Médiathèque Roger Sarraud

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

VENDREDI 31 JANVIER

Crêpe Party

16H30-18H Abords de l'école Chobelet

+ d'infos : Comité des Fêtes 06 61 84 58 32

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Théâtre "Le procès de Bobigny"

20H30 Espace Michel Crépeau + d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

LUNDI 10 FÉVRIER

Choeur de l'Oise

19H Eglise

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

15 ET 16 FÉVRIER

Parc éphémère d'hiver 10H-19H Espace Michel Crépeau

+ d'infos : Comité des Fêtes 06 61 84 58 32

JEUDI 20 FÉVRIER

Les ieudis des découvertes " loisirs créatifs "

18H Médiathèque Roger Sarraud + d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

SAMEDI 22 FÉVRIER

Spectacle "Voyage en hypnosie"

19H Espace Michel Crépeau

+ d'infos : Du Bonheur pour le Mali 06 84 07 48 02

SAMEDI 8 MARS

Carnaval Charivari

15H-18H Centre bourg + d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

DIMANCHE 9 MARS

Goû'Thé dansant

14H-19H Espace Michel Crépeau

+ d'infos : CCAS 05 46 37 72 86

VENDREDI 14 MARS

Théâtre "Cyrano de Bergerac"

20H Espace Michel Crépeau

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

SAMEDI 15 MARS

Soirée irlandaise "Saint Patrick"

19H Parking de Lauzières

+ d'infos: Comité des Fêtes 06 61 84 58 32

JEUDI 20 MARS

Les jeudis des découvertes " autour du livre "

18H Médiathèque Roger Sarraud + d'infos: Mairie 05 46 37 40 10

SAMEDI 22 MARS

Spectacle 0-3 ans

"Petit arbre sème les chansons"

9H30 ET 11H Espace jeunes

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

DIMANCHE 30 MARS

Concert

20H Espace Michel Crépeau

+ d'infos : Sol Fa sans Ré 06 62 26 85 52

12 ET 13 AVRIL

Concert de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de La Rochelle

20H30 ET 16H30 Espace Michel Crépeau

DIMANCHE 13 AVRIL

✓ Festival Low-Tech

10H-18H Maison des Associations

+ d'infos: Nieul en Transition 06 98 04 22 46

JEUDI 17 AVRIL

Les jeudis des découvertes " la sérigraphie "

18H Médiathèque Roger Sarraud

+ d'infos : Mairie 05 46 37 40 10

DIMANCHE 20 AVRIL

Chasse aux oeufs

10H-12H Parc municipal

+ d'infos : Comité des Fêtes 06 61 84 58 32

SAMEDI 26 AVRIL

Parcours du coeur

9H-13H Espace Michel Crépeau

+ d'infos · Mairie 05 46 37 40 10

MANIFESTATIONS SPORTIVES

TENNIS DE TABLE

Dimanches 17 nov., 1er et 15 déc. Samedi 11 ianvier

Samedi 22 mars Espace Michel Crépeau

+ d'infos : Club Pongiste Nieulais : 06 51 55 52 44

TENNIS CLUB

Samedi 23 novembre Samedis 15 février et 12 avril Du 24 au 27 février & du 22 au 25 avril

Tennis Club - rue Clément Marot

+ d'infos: Tennis Club Nieulais: 06 84 25 85 53

AUTRES MANIFESTATIONS

Marché dominical 8H-12H Place de la Liberté François-Mitterrand

Jeudis 19 déc., 20 février et 24 avril V Don de sang

15H30-19H Espace Michel Crépeau